



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Le Service *des ressources humaines*

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS : SA-17-44

AFFICHAGE INTERNE et EXTERNE : Du 2018-05-29 au 2018-06-05

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE EN BÂTIMENT

À TEMPS PLEIN : 100 % (38 h 45/semaine)

Projet particulier – durée 2 ans

3^e affichage

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : À déterminer

LIEU DE TRAVAIL : Service des ressources matérielles

NATURE DU TRAVAIL :

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, soit à procurer une assistance technique aux différents services de la commission, principalement en effectuant des recherches, en élaborant des plans et en rédigeant des devis, en recueillant et en fournissant les données de base nécessaires au personnel professionnel et aux responsables des divers services, soit à être responsable du fonctionnement des équipements relevant de la mécanique du bâtiment.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES :

Dans le domaine du génie civil, la personne salariée de cette classe d'emplois analyse les besoins relatifs à la construction et à l'aménagement de locaux ainsi qu'à la construction de mobilier et d'équipement, tout en tenant compte des contraintes qu'imposent leur usage et les normes établies; elle effectue les visites, les recherches et les consultations nécessaires et prépare les plans et devis qui serviront de base de travail au personnel professionnel tel que architectes, ingénieures et ingénieurs; elle vérifie si les travaux respectent le cahier des charges, les différents règlements et normes en vigueur tels que ceux des municipalités; elle peut également se prononcer sur l'opportunité de réaliser ou non les projets qui lui sont soumis, ou proposer les modifications qui s'imposent au point de vue technique, et conséquemment, elle peut expliquer son point de vue à la direction.

Dans les limites de sa compétence, elle élabore et prépare des dessins et des plans d'architecture, de chauffage, de ventilation, de climatisation, de réfrigération, de plomberie, d'électricité ou autres, ainsi que les devis appropriés pour fins de soumission, de construction; elle élabore des plans types pour certains locaux tels que laboratoires et cafétérias; elle effectue certains travaux tels que les calculs de surfaces, de volumes et de quantités de matériaux, notamment aux fins d'estimation et de vérification des coûts.

Elle peut, en outre, suivre la marche des travaux et préparer des rapports progressifs en particulier afin d'établir les paiements à faire et de s'assurer du respect de l'échéancier.

À la direction du service des ressources matérielles, elle doit maintenir et transférer à l'archivage une banque de plans, devis et dessins d'ateliers pour l'ensemble des bâtiments selon sa spécialité. Elle doit procéder à l'entrée des prototypes relevés et des dimensions dans la base SIMACS et intégrer au logiciel les photographies et les plans pertinents.

CONCOURS : SA-17-44 suite

Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

Elle peut être appelée à procéder à l'inspection des bâtiments, qualifier l'état des composantes et évaluer sommairement les coûts associés aux problématiques identifiées.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATION(S) REQUISE(S) :

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de la mécanique du bâtiment ou en architecture ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

CONNAISSANCES PRATIQUES :

Connaissances du logiciel SIMACS (système informatisé pour le maintien des actifs immobiliers des commissions scolaires)

Connaissances du logiciel AUTOCAD

Connaissances assurant la maîtrise des logiciels de bureautique usuels (MS Office)

EXIGENCE(S) PARTICULIÈRE(S) :

Avoir réussi l'examen d'évaluation de la capacité linguistique de la C.S. de la Rivière-du-Nord ou être en mesure de démontrer qu'il a réussi avec succès un examen comparable. Cette personne doit également être capable de travailler en équipe et doit être apte à travailler sous pression.

LA PERSONNE EN POSTE DEVRA :

La personne doit avoir un permis de conduire en règle et posséder un véhicule pour effectuer des déplacements sur le territoire de la commission scolaire.

CONCOURS : SA-17-44 suite

HORAIRE DE TRAVAIL : Lundi au vendredi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

TAUX HORAIRE : 20,42 \$ à 28,58 \$

ENTRÉE EN FONCTION : à déterminer

PERSONNES INTÉRESSÉES À L'INTERNE :

Les personnes intéressées doivent postuler en ligne avant le **5 juin 2018 à 16_h** par intranet au www.csrdsn.qc.ca. Pour ce faire, cliquez dans la section « Informations générales » et choisissez « SRH – concours internes ». Cliquez sur le numéro du concours correspondant. Lorsque le concours s'affiche, cliquez sur la souris bleue afin de pouvoir postuler.

PERSONNES INTÉRESSÉES DE L'EXTERNE :

Les personnes intéressées ont jusqu'au **5 juin 2018 à minuit** pour soumettre leur demande écrite en joignant un curriculum vitae à jour soit par Fax : (450) 438-2551 ou soit par courriel à l'attention de monsieur Guillaume Leclerc à l'adresse électronique suivante: leclercg@csrdsn.qc.ca, en précisant le numéro de concours **SA-17-44**.

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

